Espace de travail pour la gestion des ressources humaines d'une entreprise

Le but de ce projet est de créer un espace de travail comportant plusieurs modules et permettant de gérer une partie des ressources humaines d'une entreprise. Cet espace est adossé à une base de données contenant les informations sur les salariés.

Instructions

- Ce projet doit être rendu le [???]
- Vous devrez le rendre sur le didel et le soutenir le 24 mai 2016.
- Il sera réalisé en binôme (donc deux personnes, pas plus, pas moins). Votre binôme devra être dans le même groupe que vous.
- Nous vous demandons de créer une site fonctionnel, ergonomique et visuellement correct, pas nécessairement une œuvre d'art.
- Vous êtes incité à utiliser tous outils que vous avez appris en cours : Bootstrap, j \mathbf{Q} uery etc
- Il est obligatoire d'utiliser Symfony, au moins en partie.
- Vous êtes encouragé à faire plus que ce qui est demandé. Faire le minimum de ce qui vous est demandé dans ce sujet ne vous assure que la moyenne. Si vous pensez à d'autres modules pertinents dans ce contexte, parlez-en à votre chargé de TD.

Le site

Le site commencera par une page d'accueil listant les différents modules, avec une petite explication pour chacun d'entre eux et donnant les éventuelles notifications ou informations nécessaires.

Il est conseillé de donner un contexte à l'entreprise qui utilisera ce site. Les modules n'en seront que plus convaincants. Laissez libre court à votre imagination, ça n'a pas besoin d'être une société réaliste, mais définissez au moins le nom, le travail fourni (service proposé ou produit) et le lieu.

La sécurité du site est importante. Votre site devra au moins contenir un système pour le rendre inaccessible aux personnes étrangères à l'entreprise.

Il sera adossé à une base de données qui vous est fournie. Vous avez le droit de rajouter des tables ou des colonnes, à vous de modifier le cas échéant les données existantes.

Les modules doivent être choisis parmi les suivants. Ils sont décrits à la section suivante :

- 1. gestion des congés;
- 2. gestion des formations;
- 3. génération de statistiques sur la bdd salariés;
- 4. annuaire;
- 5. générateur de fiche de paie;
- 6. gestion des recrutements;
- 7. moteur de recherche sur le site;
- 8. tableur:
- 9. fichiers partagés;
- 10. aide;
- 11. un forum de discussions interne à l'entreprise;
- 12. un chat interne à l'entreprise.

Ces modules ne sont pas de difficultés équivalentes. Vous devez en choisir au moins : un entre le 1 et le 2 ; un entre le 3 et le 4, un entre le 5 et le 6 et au moins un autre. Choisissez-les de sorte à avoir un travail conséquent et touchant tout le programme du cours (PHP, SQL, JS et autre). Votre note reflètera le travail accompli, et avoir quatre modules faciles ne vous garanti pas la moyenne.

Les modules

1. **Gestion des congés**. Ce module doit contenir au moins : un calendrier, un compte du nombre de jours restants par salarié et deux types d'utilisateurs, les salariés et les validateurs.

Les salariés pourront accéder à ce module et prendre connaissance du nombre de jours de congés qu'il leur reste. Ils peuvent alors poser leurs congés sur le calendrier et connaître les congés validés par leur supérieur hiérarchique.

Le validateur peut utiliser ce module comme un salarié normal (et c'est son supérieur hiérarchique qui validera ses congés) et de plus peut voir tous les congés posés par les salariés dont il a la charge. Il peut alors valider ou non les congés.

Les règles pour les congés sont les suivantes, à regarder sur http://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/temps-de-travail-et-conges/conges-et-absences/article/les-conges-payes:

- chaque mois travaillé ouvre le droit à 2,5 jours ouvrables. Regarder le site du ministère pour savoir comment calculer ces congés si un salarié commence son travail au milieu du mois, ainsi que pour la définition d'un jour ouvrable.
- S'il y a pendant les congés un jour férié habituellement chômé, la durée des congés est prolongée d'un jour.

Vous pouvez améliorer le module, par exemple en ajoutant la possibilité de modifier les règles de décompte du nombre de jours de congés (par exemple s'il y a une convention collective), en incluant les RTT ou en mettant en place un rôle de modérateur (qui pourra supprimer des congés déjà attribués mais non encore pris) ou une méthode de gestion des conflits, par exemple.

2. Gestion des formations Ce module doit contenir au moins : un catalogue proposant des formations et un compte du nombre de jours de formations disponibles. Deux types d'utilisateurs : les salariés et les validateurs.

Le salarié pourra accéder à ce module et prendre connaissance du nombre de jours de formation qu'il lui reste ainsi que du catalogue des formations. Il peut proposer sa participation à une formation.

Le validateur pourra utiliser ce module comme un salarié (c'est son supérieur hiérarchique qui validera sa formation) et de plus il pourra voir les formations suivies, à suivre et proposées par les salariés dont il a la charge. Il doit néanmoins respecter un montant annuel maximum pour ses employés et sera donc amené à refuser des formations trop chères.

Une formation est la donnée de : un contenu, une date, un coût, une durée et des pré-requis .

Vous pouvez améliorer ce module en ajoutant un calendrier pour une meilleure visibilité, ou même le relier à un module calendrier si vous en avez un. Vous pouvez aussi faire un moteur de recherche des formations avec des critères de choix par exemple. Et bien sûr rajouter une page pour saisir de nouvelles formations dans le catalogue.

3. Génération de statistiques sur la base de données salariés Ce module devra proposer une interface permettant de générer des statistiques sur la base de données. Les statistiques sont par exemple : le proportion femme/homme, le taux de personnel handicapé, l'évolution des effectifs au cours de l'année, etc. Proposez un nombre substantiels de statistiques possibles.

Ce module devra être modulable (lapalissade?) : l'utilisateur choisira les statistiques qui l'intéressent. Le format d'édition sera soit une page html, soit un mail, soit un pdf, par exemple.

Vous pouvez améliorer ce module en proposant une interface bdd-humain pour que l'utilisateur puisse saisir ses propres requêtes et obtenir les réponses. Néanmoins, il ne doit pas à avoir à connaître du SQL. Par exemple vous pourrez créer un langage de haut niveau ad-hoc pour cette base de données.

- 4. **Annuaire**. Un annuaire permettant d'obtenir les informations de contact d'un employé présent sur la base de donnés. Il devra bien sûr proposer de l'autocomplétion et corriger les erreurs de frappe.
- 5. **Générateur de fiche de paie** La création d'une fiche de paie est un exercice très réglementé. Elle garde le même format pour tous les salariés, néanmoins le contenu change pour chacun. D'une part parce qu'ils n'ont pas tous le même salaire, d'autre part parce qu'ils n'ont pas tous les mêmes cotisations.

Ce module proposera à l'utilisateur (un gestionnaire de paie) de saisir le montant brut du salaire de l'employé et de choisir les cotisations et les taux auxquels est soumis cet employé. Le module devra ensuite calculer le salaire et éditer en format pdf une fiche de paie sur un format fixe.

Libre à vous de simplifier les règles officielles que vous trouverez facilement sur internet. Les cotisations sociales obligatoires sont par exemple : sécurité sociale, assurance chômage, CSG non-déductible. Les cotisations non obligatoires sont : retraites complémentaires, prévoyance.

6. **Gestion des recrutements** Ce module devra comprendre : une liste des postes ouverts au recrutement dans l'entreprise; pour chaque poste, une description et un espace où le candidat peut déposer son dossier; le gestionnaire (il y en aura un par poste) pourra voir tous les candidats, les dossiers partiels et devra pouvoir interagir avec les candidats (les refuser, les inviter à un entretient, etc.).

Un troisième rôle sera celui de l'administrateur qui pourra créer un nouveau poste et nommer un gestionnaire.

Vous devrez bien sûr faire attention à la sécurité : des personnes inconnues (les candidats) pourront déposer des documents sur le serveur. Assurez-vous qu'ils ont bien le format voulu!

Vous pourrez améliorer ce module en proposant un système de recherche de mots-clefs dans les dossiers fournis par les candidats pour faire un premier tri.

7. Moteur de recherche Ce module sera un moteur de recherche sur le site. L'utilisateur pourra chercher des documents, des mots ou des personnes (dans ce cas, le moteur renverra à l'annuaire si vous en avez un).

Il ne pourra bien sûr pas chercher dans les documents interdits à la visualisation de cet utilisateur, si votre projet prévoit de telles interdictions.

8. **Tableurs** Ce module permettra à l'utilisateur d'accéder à un tableur. Il est décomposé en deux parties : un tableau d'au moins 20×20 cases dont l'utilisateur peut modifier le contenu à l'envie, juste en cliquant dessus et en saisissant une entrée.

L'autre partie du module est composé d'un certain nombre de boutons contenant des formules (SOMME, MOYENNE, MEDIANE par exemple). L'utilisateur devra sélectionner une cellule résultat et des cellules valeurs puis cliquer sur le bouton formule. Alors la valeur de la formule calculée sur les cellules valeurs sera affichée dans résultat (par exemple la moyenne des entiers contenus dans les cellules valeurs). Attention, lorsque le contenu d'une des cellules valeurs change, il faut que le résultat soit recalculé automatiquement.

Vous pouvez améliorer ce module en vous inspirant de vrais tableurs existants (comme Excel par exemple) ou en permettant la sauvegarde du tableur.

- 9. **Fichiers partagés** Ce module devra permettre de déposer et de récupérer des documents. Plusieurs rôles seront disponibles : simple utilisateur ou modérateur. Vous devez bien sûr réfléchir au minimum de sécurité.
- 10. Aide Ce module est disponible partout sur le site sous forme d'un petit logo. À chaque clic sur ce logo il donnera un description de la page et une aide pour la comprendre et savoir l'utiliser.
 - Ce module peut être lourd à faire, réfléchissez comment le rendre le plus léger possible, en l'automatisant le plus possible!
- 11. **Forum de discussion** Un forum où les utilisateurs pourront échanger dans des conversations regroupées par thème. Vous pouvez faire une gestion de droits restreignant la possibilité d'écriture et de lecture de certains thèmes à certains utilisateurs.
 - N'oubliez pas les modérateurs. Vous pouvez aussi prolonger ce forum avec une partie disponible à des personnes externes à l'entreprise.
- 12. Chat de discussion Un espace de discussion instantanée. Un utilisateur peut créer une discussion et y inviter les gens qu'il veut. Durant la durée de l'utilisation de cette discussion, les membres peuvent discuter autant qu'ils veulent par message arrivant instantanément aux autres membres. À la fin cette discussion est détruite.
 - Vous pouvez néanmoins faire un système de sauvegarde, au moins des logs. Essayez aussi d'imaginer un système de modérateur, le patron pouvant être intrusif?